

sur les catholiques de Syrie, deux fois confirmé par Léon XIII au profit de la République <sup>1</sup>, est, de toute la prépondérance que l'ancienne monarchie avait acquise dans l'Orient musulman, ce qui nous reste de plus précieux ; la clientèle de plusieurs nations chrétiennes, comme les Maronites et les Melchites, est pour nous un honneur historique et un avantage politique. Au moment où le chemin de fer de Bagdad va peut-être ouvrir vers l'Inde et le golfe Persique une nouvelle route par terre <sup>2</sup>, il ne saurait nous être indifférent de posséder encore, dans l'antique Syrie, la confiance et l'amitié des populations. Mais l'action de la vieille France, que, jusqu'à ces dernières années, la France nouvelle avait continuée avec un juste sentiment de sa dignité et de ses intérêts, va s'atténuant de plus en plus ; la politique de M. Combes et des chefs du « bloc » a porté un coup plus funeste à notre prestige et à nos intérêts en Orient que tous les efforts réunis de nos rivaux.

Quoi qu'il en soit, notre objet n'est point ici de discuter ce qui pourrait être fait pour la sauve-

1. Par la circulaire *Aspera rerum conditio*, en 1888, et par la lettre au cardinal Langénieux, en 1898, obtenue par la diplomatie de M. Delcassé. — Voyez sur ce point notre ouvrage : *la Chine qui s'ouvre*, par René Pinon et Jean de Marcellac, chap. II et appendices, et surtout notre article : *La politique allemande et le protectorat des missions catholiques*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1<sup>er</sup> septembre 1898. — Sur l'histoire du protectorat français, voyez le livre de M. Georges Goyau : *les Nations apôtres : vieille France, jeune Allemagne* (Perrin, 1903, in-12).

2. Sur la question du chemin de fer de Bagdad, voyez le livre très documenté de M. André Chéradame : *le Chemin de fer de Bagdad* (Plon, 1903, in-12).